

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
VIE DES QUARTIERS

CONSEIL DE QUARTIER PUBLIC CENTRE-VILLE PLATEAU D'AVRON BEAUSEJOUR
LE 20 NOVEMBRE 2023 – SALLE DU CONSEIL

Pour la Ville de Rosny-sous-Bois :

Mme ROUSSEL, Adjointe du quartier Centre-Ville
M. FAUCONNET, Maire de Rosny-Sous-Bois
M. DAUPHINOT, Directeur de la Vie des quartiers
Mme BUSSUGU, Chargée de mission démocratie de proximité
M. BANNIER, Brigadier-chef principal
M. NOBRE, Conseiller municipal délégué en charge du commerce
Mme CAMUS, chargée de mission commerce
M. TOURE, Directeur général adjoint
M. LE FLOCH, adjoint au maire en charge de la ville numérique, de l'innovation
M. FALQUES, Responsable Télécom

Invités extérieurs : Mme TOUNKAP, orange télécom

Ordre du Jour :

- **La fibre optique: en présence de l'opérateur Orange**
- **Les commerces : présentation de Mme CAMUS, chargée de mission commerce**
- **La Brigade de l'environnement/ Tranquillité : présentation de M. BANNIER, Brigadier-chef principal**

La fibre optique

Mme ROUSSEL : je souhaite la bienvenue à tous et vous remercie de votre présence à ce premier conseil de quartier ouvert au public. J'en profite pour remercier également les conseillers de quartier pour leurs propositions et actions sur le secteur Centre-ville, Plateau d'Avron, Beauséjour et Mare Huguet. Lors de ce temps d'échanges, nous discuterons de la fibre optique en présence de l'opérateur

Orange, avec un rappel sur les antennes relais ; sujet qui avait été abordé lors du dernier conseil de quartier. Je laisserai ensuite la parole à Mme CAMUS, chargée de mission commerce, pour un focus autour des commerces au centre-ville. Enfin, M. BANNIER, brigadier chef, interviendra pour un point autour de la Brigade de l'Environnement. Mais avant de commencer, je passe la parole à M. La Maire pour quelques mots d'introduction.

M. le MAIRE : je suis ravi de vous accueillir et de vous rencontrer pour ce premier conseil de quartier ouvert au public qui permettra de répondre à certaines de vos attentes. Je salue également l'investissement de Martine Roussel sur l'ensemble du quartier du centre-ville.

Mme TOUNKAP : opérateur Orange

La fibre optique est le réseau Télécom des 30 à 50 prochaines années....



C'est est un fil de verre **plus fin qu'un cheveu....**

... insensible aux perturbations de l'environnement...

... permettant de transporter une grande quantité d'informations....

... à la vitesse de la lumière...

... en débit remontant ou descendant

... quelle que soit la distance de son habitation au réseau ...

2

Interne Orange

Orange Télécom

Les différents types de zones : ZTD, ZMD/AMII, RIP

- L'ARCEP a découpé le territoire français en deux types de zones, fonctions de la densité de la population
 - la **Zone Très Dense** = ~106 communes et représentent près de 6,4 millions de logements et locaux à usage professionnel). Ex : Rosny-Sous-Bois
 - la **Zone Moyennement Dense** = toutes les autres communes
- Les contraintes réglementaires varient selon les zones
 - **Zone Très Dense = concurrence par les infrastructures**. Les Points de mutualisation (armoires de rue) sont positionnés dans le domaine privé (à l'intérieur des immeubles) ou dans le domaine public (rues). Chaque opérateur y déploie son propre réseau « horizontal » dans les rues et les quartiers
 - **Zone Moyennement Dense = un seul opérateur déploie le réseau** sur la maille de la commune. Les Points de mutualisation (PM) se situent dans le domaine public. Un seul opérateur d'infrastructure est ici en charge de la construction du réseau de fibre optique.

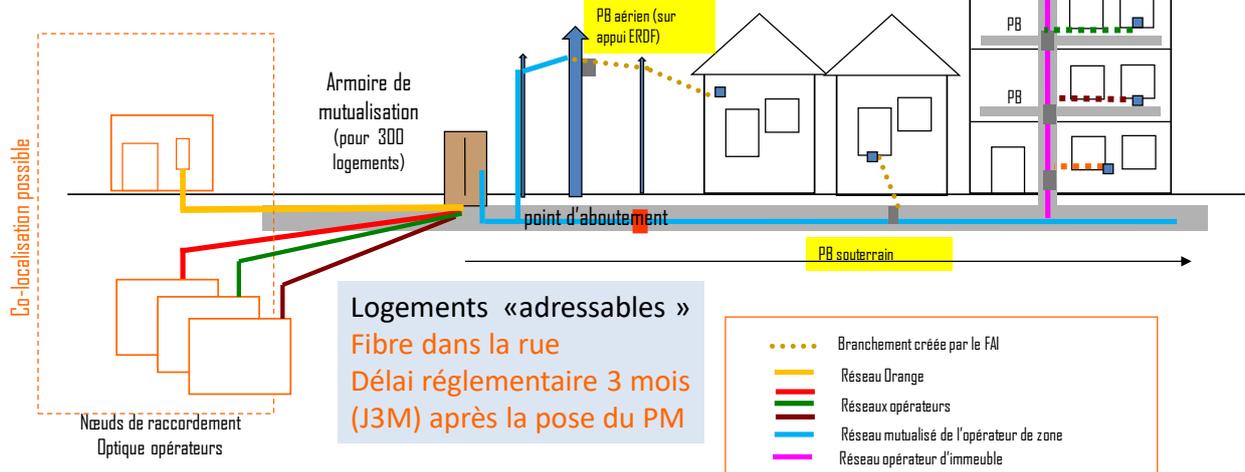
Orange Restricted

Le déploiement du FTTH se fait dans un cadre réglementaire qui garantit une ouverture du réseau à tous les opérateurs

Logements « Raccordables » :

Le Point de Branchement (PB) peut desservir entre 6 et 12 logements. L'adresse est dite « raccordable » quand cet équipement est posé ; soit à l'étage d'un immeuble, soit dans un regard soit en aérien (poteau ERDF ou Orange ou en façade)

« Collectifs » signer des conventions de raccordement



Logements « adressables »

Fibre dans la rue
Délai réglementaire 3 mois (J3M) après la pose du PM

Armoires: PMI

Prysmian

700 x 400 x 100



- 48 EL en quadri fibre
- 72 EL en mono fibre

Coffret PM Midi Nexans

1000 x 750 x 300



- 96 EL en quadri fibre
- 216 EL en mono fibre

Baie PM Maxi Nexans

2200 x 900 x 300



- 192 EL en quadri fibre
- 506 EL en mono fibre

Orange Restricted

Points de Branchement (PB)



Orange Restricted

Déploiement Fibre par Orange à Rosny-Sous-Bois

- Rosny-sous-Bois **26 026** logements à date
- Nombre de logements éligibles : **23 820** EL
- Taux de couverture sur la commune : **91,52** %
- Taux de couverture or refus : **95,8%** % (1 105 refus syndic)
- 2 206 logements pas encore éligibles à date :
 - ❑ **1 105** en refus syndic
 - ❑ **1 101** à produire dont :
 - 972 EL à la main d'Orange- en cours de production
 - 32 EL à la main d'autres opérateurs
 - 97 EL qui n'ont pas encore signé de convention avec un opérateur à date
- Les rues d'Estienne d'Orves, Médéric, Simon Dereure, Marie Louise, Diderot ainsi que l'Avenue de la République seront éligibles au S2 2024. Calendrier précis début 2024

8

Orange Restricted

Pour vous Accompagner



Pour les administrés

Foire aux questions sur l'éligibilité Fibre:

[Site Arcep](#)
[Éligibilité Orange](#)
[FAQ Orange](#)

Pour toute demande commerciale :

Clients Orange particuliers :

Site internet : [orange.fr / assistance.orange.fr](https://orange.fr/assistance.orange.fr)

Téléphone : 3900

Application mobile : [Orange et Moi](#)

Clients Orange professionnels :

Site internet : [pro.orange.fr / assistancepro.orange.fr](https://pro.orange.fr/assistancepro.orange.fr)

Téléphone : 3901

Application mobile : [Orange Pro](#)

Suivre le déploiement de la fibre

reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre

Raccorder une maison neuve :

maison-individuelle.orange.fr

Signaler un dommage réseaux

dommages-reseaux.orange.fr

Demande travaux modifiant le réseau Orange :

reperes-travaux.orange.fr/

Echanges/ débats :

Question habitant : nous voyons trop souvent des armoires non fermées et, des personnes malveillantes dégradent le service en enlevant les fils. Orange devrait mettre plus de sécurité autour de ces armoires.

Orange : c'est un enjeu de taille qu'Orange essaye de résoudre constamment. Actuellement sur certains sites, nous expérimentons l'ouverture des armoires par SMS afin de donner un accès aux seuls techniciens habilités. Nous recherchons une solution généralisable.

Question habitant : les refus d'installation de la fibre sont dus à quoi ?

Orange : Pour les refus, nous n'avons jamais d'explications de la part des syndicats qui sont les principaux concernés.

M. LE FLOCH : concernant les antennes relais ; si l'implantation est conforme au PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) la Mairie est obligée d'accepter leur l'installation. Ces antennes sont orientées de manière à ne pas émettre en direction des habitants. A tenir compte que l'augmentation de la population urbaine entraîne un déploiement des réseaux mobiles.

Des habitants ont fait savoir que la rue Etienne d'Orves n'avait pas la fibre. Orange a pris les coordonnées afin de suivre leurs dossiers

Les commerces au centre-ville

Mme CAMUS :

OUVERTURES 2023				
INES B	nouveau institut de beauté	CENTRE VILLE	9b place Carnot	
ETIENNE	Coffee & Shop	CENTRE VILLE	7 Rue Richard Gardebled	
PHARMACIE DE L'EGLISE FITOUSSI	pharmacie	CENTRE VILLE	10bis avenue du Général de Gaulle	
ROSAPARK'S	Pizzeria à emporter	CENTRE VILLE	8 avenue du Général de Gaulle	
NONNA CARDITO	restaurant	CENTRE VILLE	6 avenue du Général de Gaulle	
CABINET DE KINESITHERAPIE	kinésithérapeutes 5	BOUTOURS / LA GARENNE	22	avenue Jean Jaurès
NIP TUCK	médecine	CENTRE VILLE	rue de la Mare Huguet	
CHOCOLATIER THURIES	chocolatier	CENTRE VILLE	Gallieni	
CHEZ JOWIL	restaurant portugais	CENTRE VILLE	15 rue Saint-Denis	
CHANGEMENT DE GERANT				
BOUCHERIE GALLIENI VALENTIN ET LAURA	boucherie	CENTRE VILLE	15 rue du général Gallieni	
NAIL'S & CO	onglerie	CENTRE VILLE	5 rue du général Gallieni	

- L'association des commerçants va être créée fin 2023.
- Travail pour améliorer la visibilité du marché de la gare (enseigne)
- Proposition de marchés nocturnes en mai et en septembre
- Marché de Noël le 15 ; 16 et 17 décembre prochain
- Réflexion en cours autour de l'utilité d'une poissonnerie

Question habitant : il y a un manque d'offre de maraîchers dans la ville et plus précisément au centre-ville.

Mme CAMUS : s'il y a des maraichers intéressés nous pouvons bien sûr sur les accompagner. Pour l'installation des commerces, nous sommes ouverts à la discussion et à vos propositions. Nous essayons de répondre aux besoins des habitants.

M. NOBRE : si vous connaissez des propriétaires qui souhaitent partir ou vendre, n'hésitez pas à les renvoyer vers nous.

Mme ROUSSEL : merci à Mme Camus et M. Nobre pour leurs interventions. Il est à souligner l'importance des commerces qui contribuent grandement à dynamiser le centre-ville. Une foncière sera prochainement mise en place.

La Brigade de l'environnement/ Tranquillité

M. BANNIER : Sur demande de M. le Maire, la brigade de l'environnement a été créée en novembre 2022. L'objectif est de signaler les dysfonctionnements en matière de propreté sur les espaces publics.

Depuis janvier 2023 il y a eu 12000 interventions sur l'ensemble de la Ville. 4 agents ont été recrutés, encadrés par mes soins. La formation pour l'assermentation est en cours pour délivrer les verbalisations. L'objectif est de faire baisser les incivilités dans l'ensemble de la ville. En plus d'un véhicule de service, nous organisons beaucoup de patrouilles pédestres afin notamment de constater des flagrants délits.

Echanges débats :

Question habitant : il y a un problème autour des PAV qui se remplissent rapidement car les contenants sont trop petits.

M. DAUPHINOT : dans l'attente de l'assermentation, une cellule de coordination est mise en place notamment à la Mare Huguet pour réguler les problèmes.

Mme BADEY : avec l'association de la Mare Huguet nous sommes en relation constante avec les services de la ville pour faire évoluer les choses. En effet, depuis la création de la brigade il y a eu des avancées. Il faut dorénavant sanctionner les contrevenants pour que cessent les incivilités.

Mme ROUSSEL : nous faisons le maximum pour relayer les signalements émis par l'association de la Mare Huguet afin de régler des problématiques de propreté et de stationnement gênant.

Mme BIRIBIN membre du conseil et habitant rue d'Estienne- d'Orves a tenu à signaler des problématiques sécuritaires sur sa rue.
M. BANNIER et Mme VAVASSORI ont pris l'engagement d'aller voir la rue pour prendre des décisions appropriées.

Question habitant : quelle est la procédure concernant les épaves ?

M. BANNIER :

- Demande du gestionnaire à la Police Nationale avec plaque d'immatriculation + recommandé prépayé.
- Envoie du recommandé par la Police Nationale au propriétaire de la voiture / Délai à respecter environ 2 semaines.
- Si la voiture est déplacée (même 1 m) : Pas d'enlèvement

- Si la voiture reste sur place : enlèvement du fourieriste avec encadrement PN. C'est un fourieriste en contrat avec le bailleur, c'est donc ce dernier qui paye la facture. Pour un enlèvement il faut compter jusqu'à 300 euros par voiture.

Suggestion habitant : il serait nécessaire de limiter la circulation à 30km/h dans toute la ville.

À 20h45, Monsieur le Maire s'excuse de devoir quitter ce conseil de quartier public. Une autre réunion l'attend.

Mme BUSSUGU annonce qu'une campagne de recrutement est en cours pour remplacer ou accueillir de nouveaux conseillers de quartier.

Mme ROUSSEL : merci de votre présence et de votre attention. Je mets fin à la séance.